



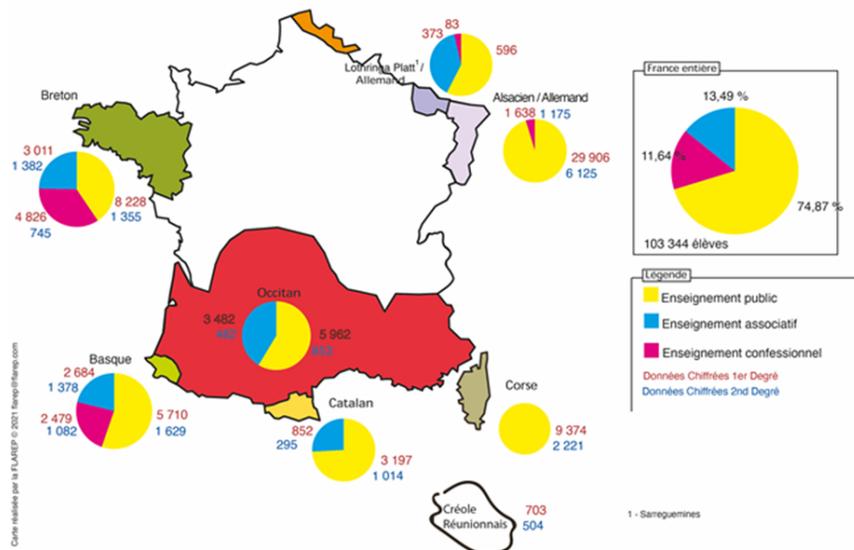
Pour que
vivent
nos langues



Rencontre virtuelle
avec des représentants du collectif: aujourd'hui,
basque, alsacien, occitan, flamand, membres
d'associations de l'enseignement public et associatif

Un collectif, pourquoi? Comment?

- créé en 2019, suite à l'annonce de la réforme du lycée
- a pour vocation de défendre et promouvoir l'usage de l'ensemble des langues de France.
- regroupe des associations de défense des langues régionales
- a organisé plusieurs journées d'action afin d'alerter l'opinion et les élus sur le déclin continu des locuteurs en langue régionale en France et sur l'urgence nécessaire de développer leur offre d'enseignement
-



Pour nos langues historiques, déjà considérées depuis plusieurs années, par l'UNESCO comme vulnérables, en danger, ou sérieusement en danger, le risque de disparition est réel.

Nous organisons une nouvelle série d'actions le 29 mai 2021

- élu.e.s, enseignant.e.s, élèves et parents d'élèves, représentant.e.s associatifs, syndicats

allons nous mobiliser pour

une Journée Nationale des Langues Régionales en

Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandre, Occitanie-Pays d'Oc, Pays Basque, Savoie...



À l'heure où la promulgation de la loi pour la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion...

- Votée au Sénat, le 10 décembre 2020, par 253 voix pour, 59 contre.
- Votée le 8 avril 2021 par 247 voix pour, 76 contre.
- A subi le 22 avril au soir, juste avant la « sonnerie de fin », le dépôt d'une saisine par 61 députés dont la liste et le texte restent non publiés à ce jour: **chose particulièrement inhabituelle...**

LaREM divisée malgré la position du ministre Blanquer : 100 pour, 67 contre.



l'œuvre de destruction de ce ministre continue !

La réforme du lycée : attaque frontale contre toutes les options dont les langues régionales!

Plan langues: mais où sont donc passées nos langues régionales ?

Formation des maitres : les options langues étrangères seront-elles les seules ?

La réforme du lycée

- a réduit et dévalorisé l'offre d'enseignement en langue régionale: c'est un signal négatif envoyé aux jeunes mais aussi aux chefs d'établissements!
- depuis deux ans, on constate, dans les conseils académiques, un effondrement des effectifs en option (LVC) avec pour conséquence la fermeture de nombreux enseignements.

Enseignement de langue régionale en option (langue vivante C)											
Comparatif des effectifs en lycée d'enseignement général.											
(chiffres Conseil académique de l'Éducation nationale)											
	Occitan-Langue d'oc					Basque	Gallo	Breton	Franco-provençal	Catalan	Total
Académie	Aix	Montpellier	Nice	Toulouse	Bordeaux	Bordeaux	Rennes	Rennes	Grenoble	Montpellier	
Rentrée 2018	746	267	512	947	290	164	291	523	8	262	4010
Rentrée 2019	550	153	426	776	246	105	169	439	18	202	3084
Rentrée 2020	non communiqué	141	259	556	165	80	89	377	5	160	



« Le plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes », oui mais...

- Pourquoi le ministre Blanquer n'a besoin ni de loi, ni de décret, ni de circulaire, ni de convention, ni de l'accord des équipes pédagogiques pour :

Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux

- Pour réduire la fracture territoriale, créer pour la rentrée 2020 au moins une école bilingue dans une grande langue internationale dans tous les départements qui n'en ont aujourd'hui aucune.
- À l'horizon 2022, multiplier par deux le nombre d'écoles bilingues dans les grandes langues internationales dans l'ensemble des départements français.
- Créer un réseau d'établissements labellisés EUROSCOL (60 en 2019).
- Faire des établissements publics locaux d'enseignement international (EPLEI) et des établissements EUROSCOL des centres régionaux de formation et de diffusion de pratiques d'enseignement et d'ouverture à l'international.
- https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/46/9/plan_langues-vivantes_10_mesures_1314469.pdf

Mais quelle est la place des langues régionales ?



Les formations au CRPE: encore et toujours des langues...

CRPE interne et externe: nouvelle épreuve en langue

- A compter de la session 2020, **la première épreuve orale** des concours externes, des seconds concours internes et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est modifiée. **Il est ajouté le domaine des langues étrangères (allemand, anglais, espagnol et italien) à ceux jusqu'à présent retenus pour cette épreuve.**
- <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Parcours préparatoire au professorat des écoles

Il est prévu 28 semaines de cours en L1 et L2 + **3 semaines de stage en école**, soit un total année de 31 semaines. En L3, il est prévu 27 semaines de cours + **4 semaines de mobilité à l'étranger**, soit un total année de 31 semaines.

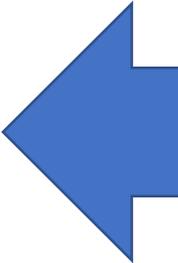
[parcours préparatoire au professorat des écoles](#)

Mais quelle est la place des langues régionales ?



Les langues déconsidérées, toujours pas de réponse du MEN!

- Nous nous heurtons au continuel refus de donner une place dans l'enseignement à des langues de France, reconnues par le Ministère de la culture.
- Nous voulons que le flamand occidental et le franco-provençal soient inscrits à la circulaire 2017-072, circulaire que nous souhaitons voir complétée également des autres langues régionales qui en font la demande tel le picard.



Que cache donc cette non prise en compte?

D'une part, le refus de tout contact direct du MEN avec le collectif



- **24/01/2020** : lettre à JM Blanquer.
 - Effondrement des effectifs
 - Demande de consolidation de la place des LR dans le système éducatif
 - Dotation de l'arsenal juridique
- **18/06/2020** : lettre au président de la République
 - Situation de l'enseignement des LR
- Demande de dialogue avec le MEN
- **21/08/2020** : réponse du PR
 - il demande au MEN de nous recevoir
- **18/11/2020** : lettre au PR
 - Information de l'absence de suite donnée par le MEN à sa réponse
- **16/12/2020** : lettre au MEN
 - Rappel de demande de RDV
- **14/05/2021** : lettre ouverte au MEN
 - Demande d'alignement des LR sur les langues anciennes
 - Demande d'inclusion du flamand occidental, du franco provençal et du picard dans la circulaire 2017-072

D'autre part, des réponses lénifiantes qui réfutent la réalité

- Les questions écrites des députés reçoivent toutes une réponse stéréotypée :

« Le ministre aime les langues régionales, le ministère encourage leur enseignement, d'ailleurs le nombre d'élèves qui étudient une langue régionale est en progression... et nous avons créé un enseignement de spécialité LR... »



Tout va très bien, madame la marquise...

Nos langues, élément du patrimoine, mais aussi parole vivante, lien entre les générations, culture en partage...

Nourries de littérature, orale ou écrite, de chant et musique traditionnels, **ces langues sont la parole vivante de citoyens français.**

Elles sont une parole offerte à tous ceux qui veulent créer, inventer, écrire, composer, jouer dans et avec ces langues, aujourd'hui et pour demain...

Les artistes qui s'en saisissent tissent les cultures, qu'ils soient « tombés dedans » ou simplement curieux, ils **enrichissent ainsi la culture commune .**

- De la transmission familiale traditionnelle à celle d'aujourd'hui par l'école , c'est toujours **de lien social entre les générations** qu'il s'agit...pour le bonheur de ceux qui ont toujours parlé ces langues, sans oser les transmettre, vers ceux qui les découvrent et les adoptent.

Diversité biologique et diversité culturelle : un patrimoine à préserver et à transmettre



À l'heure où le monde prend conscience de l'importance de préserver la diversité biologique...

- la France parle volontiers de préserver la diversité culturelle mondiale, comme enjeu majeur
- elle défend le français dans la diversité de la francophonie

Or, tous les sondages effectués dans les régions concernées montrent que les habitants souhaitent majoritairement le maintien et le développement des langues et cultures régionales, définies « patrimoine national » par l'article 75-1 de notre constitution

Alors, défendons aussi la diversité linguistique constitutive de nos territoires.

Merci de votre attention et de ces échanges



**Pour que
vivent
nos langues**

Pour le collectif :

*Marie-Andrée OURET (Biga Bai), Jean-Paul COUCHÉ(ANVT), Claude FROEHLICHER (Etern
Alsace), Marie-jeanne VERNY (FELCO), Martine RALU (ÔC-BI)*